

SUR M6, UN NOUVEAU DOCUMENTAIRE SUR L'ALGÉRIE ENFLAMME LES RÉSEAUX SOCIAUX

UN RAMASSIS DE CLICHÉS ET DE MENSONGES

Page 16



L'ICÔNE DU MALOUF
HAMDI BENNANI N'EST PLUS

**L'ANGE BLANC
S'EST ENVOLÉ
À JAMAIS !**

Page 16

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N°4094 | Mardi 22 septembre 2020 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

COVID-19 EN ALGÉRIE

**197
NOUVEAUX
CAS ET
7 DÉCÈS**

Page 16

**REVISION CONSTITUTIONNELLE, LUTTE CONTRE L'ARGENT SALE,
LIBERTÉ DE LA PRESSE, CAUSE PALESTINIENNE, LÉGISLATIVES
ANTICIPÉES, ACCORD D'ASSOCIATION AVEC L'UE...**

TEBBOUNE REMET LES PENDULES À L'HEURE

Pages 2 - 3 - 4 et 5



LE CHEF DE L'ÉTAT SE MONTRE CATÉGORIQUE :

La cause palestinienne est "sacrée pour le peuple algérien"

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a affirmé que la cause palestinienne "est sacrée pour le peuple algérien", déplorant, dans ce sens, "l'empressement pour la normalisation avec l'entité sioniste".

PAR RAHIMA RAHMOUNI

S'exprimant lors d'une entrevue accordée dimanche soir à des responsables de médias nationaux, le président de la République a réitéré la position "constante" de l'Algérie vis-à-vis de la cause palestinienne, qui est "sacrée pour nous et pour l'ensemble du peuple algérien", déplorant, dans ce sens, "l'empressement pour la normalisation (avec l'entité sioniste), à laquelle nous ne prendrons jamais part".

RÉCUPÉRATION DES RESTES MORTUAIRES DE SES RÉSISTANTS

L'Algérie ne renoncera point

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a réaffirmé dimanche soir que "l'Algérie ne renoncera pas à la récupération des restes mortuaires des résistants à l'occupation française, dont le nombre avoisine la centaine, ni aux archives relatives à cette période de son histoire".

Evoquant le dossier de la Mémoire nationale lors d'une entrevue avec des responsables de médias nationaux, M. Tebboune a indiqué que "l'Algérie qui a récupéré 24 crânes de chahids, poursuivra ce processus, notamment avec l'existence en France de restes mortuaires de près de 100 résistants algériens".

Il a exprimé, dans ce sens, son souci de récupérer les archives nationales relatives à la période coloniale.

Soulignant que les questions relatives à la mémoire étaient "complexes", le Président Tebboune a déclaré avoir perçu un signe "positif" auprès du Président français Emmanuel Macron et de certains de ses conseillers qui ont affiché "une disponibilité et de la bonne foi quant à la résolution de ce problème".

Il a rappelé, dans ce sillage, l'existence d'un "lobby qui se nourrit de la haine et rêve de retrouver le paradis perdu", qualifiant ceci de "perte de temps, d'autant que l'Algérie, libre et indépendante, ne renoncera jamais à sa souveraineté".

Le président de la République a, en outre, évoqué les actions de ces parties hostiles à l'Algérie, "lesquelles tentent d'influer sur les relations bilatérales", réaffirmant que "l'Algérie ne se détournera point de son objectif".

Il a cité, en contrepartie, l'autre catégorie de Français qui "appellent à la cessation de tout sentiment xénophobe à l'égard des Algériens et à se focaliser sur le règlement des problèmes internes de leurs pays".

A ce propos, il a affirmé que la chaîne de télévision dédiée à la "Mémoire" sera lancée le 1^{er} novembre et traitera, entre autres, de toutes les questions de l'histoire coloniale de la France en Algérie.

R. N.

Soulignant que la question palestinienne "est la cause centrale du Proche-Orient", le Président Tebboune a déclaré : "Je ne pense pas qu'il y aura une solution dans cette région sans la résolution de cette question qui doit être par la proclamation d'un État palestinien indépendant sur les frontières de 1967 avec El Qods pour capitale". Le président de la République a indiqué que le discours qu'il prononcera à l'occasion de l'Assemblée générale des Nations unies, prévue mardi prochain, portera sur la défense de la question palestinienne qui ne sera pas abandonnée par l'Algérie "quelles que soient les circonstances". Pour ce qui est de la Libye, le Président Tebboune a renouvelé la position de l'Algérie en faveur d'une solution durable, émanant de la légitimité populaire électorale sous l'égide des Nations unies, soulignant que "cette question nous concerne aussi et nous sommes un pays voisin qui partage avec la Libye de longues frontières. Nous imposerons notre avis et il n'y aura aucune solution sans notre participation". Le président de

la République a également émis le vœu "de voir le processus en Libye couronné par une solution pérenne et non provisoire notamment à la lumière de la tenue des élections favorablement accueillies et qui sont soutenues par l'Onu dans le but d'unir les frères libyens : Benghazi et Tripoli et d'aller vers la désignation de noms pour assumer des responsabilités", soulignant qu'"il y a des noms qui commencent à apparaître".

A ce sujet, le Président Tebboune a rappelé qu'il existe une nouvelle réglementation de la part de l'Onu d'où le départ de certaines parties dont Fayaz Al-Sarraj, réaffirmant que "l'Algérie n'entravera pas le processus onusien".

Déplorant la poursuite du conflit en Libye, le président de la République a indiqué que "le peuple libyen mérite de vivre dans la sécurité, la sérénité et l'unité et d'exploiter ses potentiels et les ressources de son pays".

Par ailleurs, M. Tebboune a assuré que l'Algérie suit de près la situation au Mali avec lequel elle est en contact permanent, exprimant son souhait de

voir "la période de transition réduite au minimum, outre une personnalité civile à la tête de l'État pour que nous puissions contribuer au règlement de la crise dans ce pays".

A ce propos, il a affirmé que "l'Algérie n'a pas eu de discussions ni de concertations avec aucune partie internationale de l'extérieur concernant cette question", ajoutant que "90 % de la solution malienne est algérienne et nous affirmons qu'il n'y a pas de solutions dans le Nord malien sauf le retour au processus abrité par l'Algérie ainsi que la légitimité constitutionnelle dans ce pays".

Par ailleurs, M. Tebboune, a souligné que l'Algérie "n'a aucun problème avec le Maroc frère", précisant que la cause du "Sahara occidental est une question de décolonisation exposée au niveau de l'Onu". Il a également rappelé la position du défunt roi marocain, Hassan II, lors de sa visite en Algérie en 1989 pour "la promotion des relations fraternelles bilatérales loin de la cause sahraouie".

R. R.

RÉVISION DE LA LOI ÉLECTORALE

La Commission a deux mois et demi pour soumettre son travail

PAR RANIA NAILI

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, dimanche soir, que la Commission nationale chargée de l'élaboration du projet de révision de la loi organique portant régime électoral, a "un premier délai de deux mois et demi" pour soumettre son travail, exprimant son souhait de voir naître de nouvelles institutions élues avant la fin de l'année. "Je souhaiterais que les citoyens plébiscitent le projet de révision constitutionnelle, pour qu'on puisse passer directement à la révision de la loi portant régime électoral, laquelle sera soumise au Parlement pour donner naissance, si possible, à de nouvelles institutions élues avant la fin de l'année", a déclaré le président de la République lors de son entrevue avec des responsables de médias nationaux. Pour le Président Tebboune, "l'intérêt suprême du peuple et du pays doit primer, pour le reste, c'est une question d'adaptation". "Sortir avec des institutions élues qui manquent de crédibilité, après tout ce qui a été fait jusqu'à présent, c'est comme si nous n'avons rien fait", a-t-il soutenu. Evoquant les changements les plus importants que consacrera la nouvelle Constitution soumise à référendum le 1^{er} novembre 2020, le président de la République a affirmé que la représentation sera "réelle à travers cette Constitution qui

offrira de larges prérogatives aux élus". L'occasion était pour le Président Tebboune de rappeler les "scandales" révélés par les procès en cours, précisant toutefois que cette situation "ne veut pas dire qu'il n'y a pas eu de personnes élues de manière régulière, sauf que leurs voix n'étaient pas assez fortes au sein des instances élues face aux corrompus ayant succombé à la tentation de l'argent sale".

Répondant à une question sur une éventuelle résistance à ces changements escomptés, le président de la République a indiqué qu'il mise sur le poids du peuple, seul "décideur", rappelant qu'il œuvrera à la moralisation de la vie politique, dans le sens de "l'équité entre citoyens, le peuple aura le dernier mot". Le Président Tebboune s'est dit, dans ce cadre, convaincu que "l'État algérien sortira du référendum sur la révision constitutionnelle, plus moralisé et véritablement au service du citoyen et non pas d'un groupe de personnes qui exerce sur lui une autorité paternaliste".

Assurant que le peuple décidera seul de son avenir, le Président Tebboune a indiqué que "si le peuple aspire réellement au changement, l'occasion lui est offerte de sortir de l'ambiguïté qui prévalait auparavant".

Dans le même contexte, le président de la République a évoqué le rôle dévolu aux jeunes dans le cadre de la nouvelle Constitution qui prévoit d'associer cette catégorie en sus de la

société civile, devenue "pour la première fois constitutionnalisée et véritable partenaire dans la gestion de ses affaires". Concernant l'organisation du référendum en cette crise sanitaire, le Président Tebboune a indiqué que "ce rendez-vous électoral verra à son tour la mise en œuvre d'un protocole sanitaire lors du scrutin à la faveur de l'application des mesures barrières reconnues, à l'instar de la distanciation physique, du port du masque et autres". Il a ajouté que les "appréhensions affichées par rapport à l'organisation de pareil rendez-vous avaient été déjà soulevées concernant l'organisation des examens du BEM et du Baccalauréat", assurant que "le peuple est conscient sur ce sujet".

Le Président Tebboune a émis le souhait de voir le vaccin contre la Covid-19 disponible avant l'organisation, le 1^{er} novembre prochain, du référendum sur la révision de la Constitution.

A une question sur les voix qui se sont élevées sous le couvert du "hirak" pour appeler à l'abrogation de certains articles inhérents aux constantes nationales, prévus par la Loi fondamentale du pays, le président de la République a répondu que "la question de l'identité a été tranchée". "L'amazighité ne concerne pas une région donnée et l'Islam demeurera la religion de l'État".

R. N.

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE :

"Si le peuple veut le changement, il est temps de l'opérer"

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a déclaré, lors d'une entrevue accordée à des responsables de certains médias nationaux diffusée dimanche soir, que "si le peuple veut le changement, il est temps de l'opérer".

PAR LAKHDAR BRAHIMI

Au cours de cette rencontre au cours de laquelle de nombreuses questions intéressant l'actualité nationale et internationale ont été abordées, M. Tebboune, a affirmé que la nouvelle Constitution "accorde des prérogatives à l' élu choisi par le peuple", soulignant que "si le peuple veut le changement, il est temps de l'opérer pour ne pas rester dans l'ambiguïté qui a prévalu auparavant".

"L'État algérien sera, après le référendum sur la révision constitutionnelle prévu le 1^{er} novembre 2020, davantage moralisé et véritablement au service du citoyen et non pas au service d'un groupe de personnes qui exerce sur lui une autorité paternaliste", a-t-il ajouté, assurant que "le peuple décidera seul de son destin".

Le président de la République a fait part, au cours de cette entrevue, de son "souhait de voir les citoyens plébisciter le projet de révision constitutionnelle, pour qu'on puisse passer directement à la révision de la loi portant régime électoral, laquelle sera soumise au Parlement pour donner naissance, si possible, à de nouvelles institutions élues avant la fin de l'année".

Évoquant les changements les plus importants que consacrera la nouvelle Constitution, M. Tebboune a affirmé que la représentation sera "réelle à travers cette Constitution qui offrira de larges prérogatives aux élus".

La société civile, véritable partenaire

Le président de la République a également évoqué le rôle dévolu aux jeunes dans le



cadre de la nouvelle Constitution qui prévoit d'associer cette catégorie en sus de la société civile, devenue "pour la première fois constitutionnalisée et véritable partenaire dans la gestion de ses affaires".

Plusieurs autres points ont été abordés par le chef de l'État au cours de cette rencontre, parmi lesquels le caractère "impératif" de la lutte contre l'argent sale en garantissant la transparence dans la gestion "de la base jusqu'au sommet".

Ce phénomène "s'est propagé tel un cancer dans la société et doit être combattu", a insisté M. Tebboune, affirmant que "la loi sera intransigeante vis-à-vis de tous ceux qui recourent à l'argent sale".

L'autre point important soulevé par le président de la République a trait à la rentrée scolaire 2020-2021 qui ne pourra être effectuée, a-t-il fait savoir, qu'en "concertation avec le Comité scientifique et les médecins". L'Algérie ayant prioritairement opté pour "la protection du citoyen", il est "possible de programmer la rentrée scolaire en fonction de la situation pandémique de chaque wilaya", a déclaré M. Tebboune.

Concernant la rentrée universitaire, le chef de l'État a indiqué que l'université aura la "liberté" pour en fixer la date, relevant qu'il "n'y aura pas un jour unifié pour la rentrée universitaire qui se fera en fonction

de l'organisation et du planning de chaque établissement".

Au plan économique, il a fait part de l'ouverture d'ateliers économiques "immédiatement après les élections" afin de réaliser un bond économique "en concertation avec tous les acteurs de la société. Ces ateliers, seront organisés par une commission nationale qui comprendra, entre autres, des économistes, des sociologues, des journalistes, des syndicalistes, des imams ainsi que toutes les autres catégories de la société", a souligné le Président Tebboune.

Annonçant également la "révision prochaine de la loi sur la monnaie et le crédit et l'engagement d'une réflexion sur la création de mécanismes pour couvrir les risques de change encourus par les opérateurs économiques en raison de la dépréciation de la monnaie nationale", le président de la République a souligné l'impérative "réduction" du budget destiné aux transferts sociaux, oscillant entre 12 et 14 milliards de dollars par an.

Une "réduction qui n'attentera cependant pas aux catégories défavorisées, aux pauvres et aux indigents", a-t-il rassuré, ajoutant que la révision constitutionnelle "préservera le caractère social de l'État".

Au plan économique, toujours, le président de la République a indiqué que

l'Algérie ne renoncera pas à l'Accord d'association avec l'Union européenne, mais procèdera à une révision du calendrier relatif au démantèlement tarifaire en fonction de ses intérêts économiques.

Soulignant que l'UE est un partenaire "auquel nous nous attachons", M. Tebboune a insisté, toutefois, sur l'attachement de l'Algérie à ses intérêts économiques et ses efforts pour construire une économie indépendante de la rente.

"Nous allons revoir le calendrier de démantèlement et l'UE est d'accord concernant cette révision à laquelle s'attendent des économistes", a-t-il assuré, affirmant que l'Algérie est "en principe, un partenaire de l'UE mais pas au détriment de son économie".

S'agissant du soutien financier de l'État aux entreprises économiques impactées par la pandémie sanitaire, le Président Tebboune a indiqué que la "loi de finances pour 2021 précisera tous les détails de ce soutien et l'État indemniser les entreprises touchées par la pandémie", avant de souligner, en même temps "la nécessité de protéger les banques, à travers la loi, afin de leur permettre de jouer leur rôle dans ce domaine".

Le Président Tebboune a d'ailleurs saisi cette occasion pour annoncer la nomination de Rosthom Fadli, qui assurait jusqu'à présent le poste de vice-gouverneur de la Banque centrale, en qualité de nouveau gouverneur de la Banque d'Algérie (BA).

Le président de la République a abordé le volet mémoriel en réaffirmant que l'Algérie ne renoncera point à la récupération des restes mortuaires des résistants à l'occupation française, dont le nombre avoisine la centaine, ni aux archives relatives à cette période de son histoire.

Le chef de l'État a, enfin, évoqué la liberté de la presse en Algérie, soulignant que cette dernière existe et qu'aucune restriction ne lui est imposée. Il a cependant précisé que la liberté d'expression a des "limites" et qu'il existe des lois applicables à tout un chacun.

L. B.

LIBERTÉ DE LA PRESSE EN ALGÉRIE

"Il n'existe aucune restriction"

PAR RACIM NIDAL

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé dimanche soir que "la liberté de la presse est garantie en Algérie et qu'aucune restriction n'y est imposée", précisant que la liberté d'expression a des "limites" et qu'il existe des lois applicables à tout un chacun.

Intervenant lors d'une entrevue avec des responsables de médias nationaux, le Président Tebboune a déclaré "j'avais déjà évoqué le sujet de la liberté d'expression en Algérie et je me suis interrogé s'il existe un pays, de par le monde, à l'image de l'Algérie qui compte 180 quotidiens et près de 8.500 journalistes, outre le soutien de l'État au papier d'impression et la publicité dont bénéficient ces journaux pour se retrouver, à la fin, avec des articles truffés d'injures et d'atteintes à la sécurité

publique". Ces journaux, en dépit de tout ça, n'ont "jamais été inquiétés ou sanctionnés commercialement", a ajouté le président de la République.

Interrogé sur Khaled Drami, condamné récemment à deux ans de prison ferme, le Président Tebboune a expliqué qu'on "ne peut trancher de l'inexistence de la liberté d'expression dans un pays en raison d'une personne impliquée dans une affaire n'ayant aucune relation avec la presse", révélant, dans ce sens, qu'il n'existe aucun document prouvant sa relation avec la chaîne de télévision avec laquelle il prétend travailler avec.

La liberté d'expression est consacrée "mais s'il existe une restriction, elle est imposée aux injures", a-t-il souligné, indiquant que la "loi est applicable à tous dans le but de mettre un terme à l'anarchie".

Et d'ajouter que "cette loi est la même qui s'applique en Europe. Aucune personne

n'est incarcérée (en Algérie) pour un article qu'elle a rédigé".

"Nous interdisons les injures et les atteintes aux affaires relevant de la sécurité de l'État", a-t-il dit.

Concernant les rapports émanant de certaines organisations qui évoquent des restrictions à la liberté de la presse en Algérie, le Président Tebboune a affirmé que ces rapports "n'impactent pas notre politique" car, ajoute-t-il, le changement en Algérie "ne plaît pas à ces organisations qui ne veulent pas de démocratie pour le peuple algérien et le considère comme un peuple de seconde zone".

Déplorant la "géométrie variable" en matière de traitement des événements, le président de la République a rappelé que "des choses graves se sont produites dans certains pays sans jamais être évoquées".

L'Algérie est "ciblée" par des parties qui tentent de saper sa stabilité, a-t-il

poursuivi, faisant savoir que "les États ne nous attaquent pas frontalement mais chargent des organisations non gouvernementales de cette mission".

Il y a des rapports émanant de certaines organisations que "nous prenons au sérieux compte tenu de leur crédibilité" à l'image de "Amnesty international" que "je respecte", car elle a prouvé sa "crédibilité" en matière de traitement des événements tels que les guerres, a ajouté le président de la République.

Et de conclure, l'organisation Reporters sans frontières (RSF) compte, elle aussi, des journalistes "respectables" mais c'est inadmissible de nommer un fils de colon qui tente à chaque fois de donner des leçons aux Algériens, d'où l'importance d'enquêter sur les fondateurs de ces organisations ainsi que sur les modalités de leur financement.

R. N.

PRÉVUES JUSTE APRÈS LE RÉFÉRENDUM SUR LA RÉVISION CONSTITUTIONNELLE

Tebboune annonce des législatives anticipées

Le Président Abdelmadjid Tebboune a annoncé, dimanche soir, des législatives anticipées, juste après le référendum sur la révision constitutionnelle prévu le 1^{er} novembre prochain.

PAR CHAHINE ASTOUATI

Après "l'adoption de la loi organique sur le régime électoral, qui doit durer environ un mois, avant d'être soumise au Parlement, et après le référendum constitutionnel, il y aura des élections législatives anticipées", a déclaré le chef de l'État en substance, lors de sa rencontre dimanche soir avec les directeurs des quotidiens *Le Soir d'Algérie* et *El*



Khbar. Selon le Président Tebboune, la future assemblée sera l'occasion d'un renouvellement du personnel parlementaire, avec l'émergence de nouveaux élus qui seront "des jeunes, des universitaires,

des représentants de la société civile".

"Les nouveaux élus seront dotés de prérogatives qui leur permettront de lancer des enquêtes", ajoute le Président Tebboune, en référence à la gabegie ayant caractérisé

la gestion des affaires du pays durant les dernières années.

En annonçant des législatives anticipées, le Président Tebboune renvoie dans les cordes les chefs du FLN et du RND qui se sont montrés vent debout contre la dissolution de l'APN, tout en appuyant, en contrepartie, la démarche du Président et son projet d'"Algérie nouvelle".

"Regarder ce qui s'est passé au tribunal", commente le président de la République, en allusion au procès du député Baha-Eddine Tliba et de l'ancien secrétaire général du FLN, Djamel Ould Abbès, où il a été question d'argent sale et d'achat des sièges de parlementaires.

"Ce n'est pas tous les députés qui sont corrompus, la majorité est saine", tempère le chef de l'État pour qui la prochaine loi électorale mettra définitivement des "garde-fous contre l'apparition intrusive de l'argent sale dans la politique".

C. A.

ACCORD D'ASSOCIATION AVEC L'UE

Le Président Tebboune confirme sa révision

PAR RIAD EL HADI

Nous ne "pouvons pas renoncer à l'accord d'association avec l'UE et nous ne pouvons pas nous éloigner de l'UE (...) mais nous allons revoir le calendrier et les partenaires européens sont d'accord concernant cette révision à laquelle s'attellent des économistes", a déclaré le Président Tebboune dimanche lors de sa rencontre avec des journalistes de la presse nationale. Voilà un propos clair et officiel à destination des dirigeants européens qui s'impacientent sur le démantèlement des barrières tarifaires prévu dans l'Accord d'association entre l'Algérie et l'UE prévu pour le mois de septembre

dernier. Il y a quelques semaines, un haut responsable de la Commission européenne avait en effet exprimé son étonnement de ce que l'Algérie n'ait pas appliqué cette clause et qu'elle n'ait pas fait son opposition par écrit. Le Président Tebboune a donc confirmé que l'Algérie "procèdera à une révision du calendrier relatif au démantèlement tarifaire de sorte à prendre en considération de ses intérêts économiques". Le chef de l'État a ainsi expliqué que le "démantèlement tarifaire qui va ouvrir le marché algérien à tous les produits de l'UE, sera lié à l'évolution de l'industrialisation de l'économie nationale". L'objectif de ce démantèlement est aussi, la "vente des pro-

duits algériens sur le marché européen" qui, faut-il le rappeler reste quasiment inaccessible.

Désormais la démarche algérienne vise à casser ce partenariat à sens unique de "gagnant-perdant" qui a permis aux Européens d'amasser plus de 100 milliards d'euros du marché algérien depuis 2005 contre une dizaine pour l'Algérie.

C'est pourquoi le président de la République a insisté sur l'attachement de l'Algérie à ses intérêts économiques en faisant remarquer que : "Nous sommes en principe des partenaires de l'UE mais pas au détriment de notre économie".

R. E.

L'ANALYSTE POLITIQUE MUSTAPHA HADDAM :

Le Président Tebboune crée une "rupture"

PAR RAYAN NASSIM

Dans son émission *L'Invité de la rédaction*, la chaîne 3 de la Radio algérienne s'est intéressé, hier lundi, au contenu de la rencontre organisée, la veille, entre le Président Abdelmadjid Tebboune et des journalistes représentant deux médias nationaux.

Pour commenter certains des sujets qui y ont été soulevés, elle a accueilli l'analyste politique, Mustapha Haddam, lequel relève qu'à cette occasion, le "chef de l'État a eu à revenir sur les objectifs qu'il projette de mettre en œuvre durant son mandat, et au centre desquels émerge la nécessité de moraliser la vie publique, en créant pour cela, des institutions crédibles, véritablement représentatives de la volonté populaire".

Pour l'intervenant, il s'agit là d'une "rupture", lorsque Tebboune met en avant la nécessaire séparation des pouvoirs mais également lorsqu'il souligne le rôle important que les citoyens se doivent de jouer à travers la création d'associations de la Société civile, "véritablement représentatives", leur permettant de s'investir dans la

gouvernance du pays. Parmi les promesses maintes fois réaffirmées par le Président, M. Haddam rappelle, par ailleurs, celle de mettre à l'abri des jeux politiques, les constantes nationales que sont l'amazighité, l'arabité et l'islamité, que d'aucuns, dit-il, "ont instrumentalisé en raison de leur incompétence à créer les conditions pour l'Algérie de s'inscrire dans la modernité".

Commentant la création d'une commission chargée de réviser l'actuelle loi électorale, ce dernier estime que celle-ci devrait, en particulier, s'attacher à créer des garde-fous pour, souligne-t-il, éviter que les "puissances de l'argent ne viennent interférer dans la chose politique". Il considère, à ce propos, que la "crédibilité des institutions, autant que celle des hommes politiques, doit s'appuyer sur une moralité irréprochable", ajoutant que "mettre un terme aux interférences de l'argent sale dans la politique, est un combat de tous les jours".

L'autre sujet à avoir été abordé par le Président Tebboune et ses invités a porté sur la situation politique déstabilisatrice au Mali et en Libye, et qui n'est pas sans

inquiéter leur voisin algérien. L'invité rappelle que celui-ci constitue un pays "pivot" mais qui, pour avoir traversé une période difficile, la voix est devenue "inaudible". Il constate, néanmoins, qu'Alger est en train de revenir "en force" sur plusieurs dossiers régionaux et internationaux, plus particulièrement, souligne-t-il, ceux relatifs à sa "profondeur stratégique avec ces deux États".

Mentionnant les déclarations récentes des antagonistes libyens, Faye El Faradj et le maréchal Khalifa Haftar, il relève qu'elles "indiquent clairement que toute solution pouvant contribuer à mettre un terme à leur sanglant conflit ne pourrait être trouvée qu'en passant par Alger".

Pour ce qui concerne la situation au Mali, un État déclare-t-il, "qui est en train de vivre une crise institutionnelle extrêmement grave", il rappelle, d'autre part, la déclaration, il y a une quinzaine de jours, du ministre français des Affaires étrangères invitant à revenir au Accords d'Alger conclus entre les belligérants, pour y ramener la paix.

R. N.

CORONAVIRUS ET OUVERTURE DES ÉCOLES

L'Algérie a opté pour "la protection du citoyen"

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé qu'il ne prendra pas seul la décision d'ouvrir les écoles, au titre de l'année scolaire 2020-2021, mais en concertation avec le Comité scientifique et les médecins. "Je ne prendrai pas seul la décision d'ouvrir les écoles, et cette décision ne sera pas autoritaire, mais prise de concert avec les médecins algériens et le Comité scientifique national qui assumera ses responsabilités", a indiqué le Président Tebboune lors d'une entrevue avec les représentants de médias nationaux diffusée dimanche. Dans le même contexte, le président de la République a cité le cas de pays européens "qui ont ouvert les classes et repris les cours, mais ont été contraints de refermer les écoles après avoir constaté que les enfants étaient exposés, eux aussi, à la contamination au coronavirus", s'interrogeant par là même "si l'objectif est d'appliquer le programme d'enseignement ou de protéger le citoyen".

L'Algérie a opté pour "la protection du citoyen", a-t-il souligné, annonçant la possibilité de programmer la rentrée scolaire en fonction de la situation pandémique de chaque wilaya. Le "nombre de contaminations au coronavirus en Algérie connaît une tendance baissière, d'ailleurs 17 ou 18 wilayas n'ont enregistré ces derniers temps aucun cas positif", a-t-il conclu.

L'ANPE se dit contre le report de la rentrée scolaire

De son côté Ahmed Khaled, président de l'Association nationale des parents d'élèves (ANPE) a déclaré que son association est "contre le report de la rentrée scolaire. Elle doit avoir lieu au plus tard à la mi-octobre". Évoquant la mise en place d'un protocole sanitaire, le président de l'ANPE a indiqué que "si nous ne sommes pas approchés par les services du ministère de tutelle au cours de cette semaine, nous soumettrons au ministre de l'Éducation nationale un rapport sur la situation et nos propositions pour la rentrée scolaire", selon le même média. Ahmed Khaled se dit contre le fait de diviser les classes en deux groupes, en programmant les cours en présentiel pour une partie la matinée, et pour la seconde l'après-midi. Pour rappel, le président de la République Abdelmadjid Tebboune a indiqué hier dimanche lors d'une entrevue avec les médias que la "prochaine rentrée scolaire est entre les mains du Comité scientifique et du gouvernement".

"Il y a des pays européens qui ont ouvert des écoles et ont repris des programmes, mais le retour du nombre élevé d'infections au coronavirus les a obligés à fermer les écoles", a-t-il souligné.

R. N.

Communiqué du Conseil des ministres

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale a présidé, dimanche, une réunion du Conseil des ministres, consacrée à plusieurs dossiers liés aux secteurs des Mines, de la Santé, des Finances et de l'Agriculture, indique un communiqué de la présidence de la République dont voici la traduction APS :

Le "président de la République, Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a présidé, ce dimanche 20 septembre 2020, une réunion du Conseil des ministres.

Outre un exposé du Premier ministre sur l'action du Gouvernement durant la dernière quinzaine, l'ordre du jour comportait plusieurs exposés dont le premier a été présenté par le ministre des Mines sur les modalités de création de coopératives de jeunes pour l'exploitation des gisements aurifères de Tamanrasset et d'Illizi.

S'en est suivi un exposé du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière sur la création d'un Centre anti cancer (CAC) dans la wilaya de Djelfa, d'une capacité d'accueil de 120 lits et un autre exposé sur la réalisation d'un complexe hospitalo-universitaire dans la capitale, d'une capacité d'accueil de 700 lits.

Le ministre de l'Agriculture et du développement rural a, de son côté, présenté un exposé sur le projet de déclassement de parcelles de terrains agricoles d'une superficie de 47 hectares, en vue d'y construire des agglomérations d'habitations au profit des sinistrés du séisme qui a frappé récemment la wilaya de Mila.

Trois projets de décrets présidentiels ont, d'autre part, été présentés par le ministre des Finances.

Le premier concerne les cotisations de l'Algérie à la septième augmentation générale du capital de la Banque africaine de développement (BAD), le deuxième a trait aux augmentations sélectives et générales du capital de la Société financière internationale (SFI) relevant de la Banque mondiale (BM), en charge du secteur privé, pour l'exercice 2018. Le troisième projet de décret présidentiel est inhérent à une demande de souscription à la 19^e reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement (IDA), l'une des filiales de la BM dédiée aux pays les plus pauvres.

Après approbation de ces exposés, le président de la République a donné les instructions suivantes :

Secteur des mines

1- Actualisation, avec précision, de la



cartographie minière nationale pour définir les zones à exploitation industrielle et celles à exploitation artisanale.

2- Lancement immédiat de l'exploitation artisanale en recourant à des solutions conjoncturelles dans l'attente de la révision de la loi minière pour une meilleure adaptation avec les nouvelles données, en collaboration avec la société civile, sans pour autant définir le nombre de bénéficiaires parmi les jeunes ayant formé des coopératives de jeunes.

3- Valorisation des initiatives individuelles et leur libération de toute entrave bureaucratique pour encourager les jeunes de la région à exploiter ce minerai et y résorber le chômage.

4- Charger le Premier ministre de tenir une réunion de coordination entre les ministères concernés par l'extraction de l'or et le ministère de la Défense nationale, en vue de traiter les questions liées à l'interdiction de l'exploitation illégale et anarchique par les orpailleurs illégaux qui s'infiltrèrent dans la région, parallèlement à la sauvegarde des monuments culturels et sites archéologiques dans le Grand Sud.

5- Charger le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire d'accompagner les entreprises concernées par ce projet et d'assurer la sécurité au niveau des circuits d'exploitation en coordination avec le ministère de la Défense nationale.

Le président de la République a également instruit le ministre des Mines à l'effet d'accélérer l'exploitation de la mine de fer de Ghar-Djebilet et du gisement de zinc et de phosphate de Oued-Amizour pour réduire la dépendance aux recettes des hydrocarbures, avec réalisation d'une ligne ferroviaire entre Tindouf et Béchar et la possibilité de faire appel, dans ce projet, au partenaire chinois pour rattraper le retard.

Secteur de la santé

A- Centre anti-cancer à Djelfa

1- Fixer le dernier délai pour la pose de la première pierre du projet au 15 octobre.

2- Finaliser au cours des deux prochains mois la définition des équipements médicaux requis pour les acquérir avant la fin de l'année

3- Doter le centre en nombre suffisant d'accélérateurs pour répondre aux besoins des cancéreux dans les wilayas limitrophes

4- Fournir des services hôteliers pour l'hébergement des familles accompagnant les malades et venant de loin et encourager les bienfaiteurs à en faire don, faute de quoi l'État assumera son rôle

5- Doter le centre en équipements et appareillages de radiothérapie et chimiothérapie de pointe.

B- Complexe hospitalo-universitaire de la wilaya d'Alger

1- Approbation de la réalisation d'un complexe hospitalo-universitaire dans la capitale d'une superficie suffisante pour mettre fin définitivement au recours aux soins à l'étranger.

2- Révision de l'étude proposée au projet en étendant la consultation aux médecins spécialistes et en coordonnant avec l'Agence nationale de la sécurité sanitaire pour identifier le meilleur modèle garantissant les types de soins de santé les plus performants avec les équipements médicaux les plus modernes, le complexe hospitalier prévu devra égaler les pôles hospitalo-universitaires européens.

Secteur des finances

1- Œuvrer à tirer profit de ces institutions financières en proportion de notre contribution à celles-ci, comme le font d'autres pays, et ce, en obtenant notre part de postes dans leurs organes et en bénéficiant de leurs

moyens en matière de financement au profit de l'Algérie.

2- Ouvrir des banques algériennes à l'étranger, en Europe et en Afrique, qu'elles soient nationales ou à capital mixte, afin de permettre aux émigrés algériens d'effectuer des dépôts ou des transferts, et impulser les échanges commerciaux, notamment avec les pays africains

Secteur de l'agriculture

Le Conseil des ministres a approuvé l'affectation de parcelles de terres agricoles aux sinistrés de Mila, conformément à l'exposé du ministre de l'Agriculture et du Développement rural.

Avant la levée de l'audience, le Conseil des ministres a approuvé des décisions individuelles portant désignation et fin de fonction dans des postes supérieurs de l'État.

Le président de la République a donné des instructions aux ministres concernés, chacun dans son domaine de compétence.

Premièrement

- Élaboration d'un rapport sur la rentrée scolaire et universitaire à soumettre au prochain Conseil des ministres, sur une éventuelle reprise des cours dans les secteurs de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et de l'Enseignement et de la Formation professionnels, en collaboration avec le Comité scientifique de suivi de l'évolution du coronavirus, notamment concernant les aspects liés au transport et à l'hébergement.

A cet effet, le président de la République s'est dit satisfait des résultats obtenus en matière de lutte contre la pandémie sanitaire par rapport à d'autres pays, un acquis qu'il convient de préserver à l'avenir en maintenant l'état de vigilance à son plus haut niveau, jusqu'à la fin de cette pandémie.

Deuxièmement

- Révision du fichier national du logement pour l'assainir à nouveau des indus bénéficiaires de logements sociaux.

Troisièmement

- Soumettre, à l'avenir, tout engagement financier dans l'importation et toute transaction en devises, à l'approbation préalable du Conseil du Gouvernement en vue de protéger le produit national, encourager sa consommation au niveau local et préserver les réserves de change.

Quatrièmement

- Soumettre à l'approbation préalable du conseil du gouvernement ou du conseil des ministres, en cas de nécessité, toutes les mesures relatives à la définition de la liste des produits interdits à l'importation.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Wilaya d'Alger
Circonscription Administrative de Dar El Beida
Commune de Mohammadia

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALE
N° 14/2020
NIF : 41000200001608501028**

La commune de Mohammadia lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimale pour l'opération suivante :

- **Aménagement cité 310 logements-Zerhouni Mokhtar.**

Les entreprises Intéressées par cet avis disposant d'un certificat de qualification et classification professionnelle catégorie **5 ou plus, activité principale bâtiment** ayant déjà réalisé des travaux d'aménagement extérieur dument justifiés par deux attestations de bonne exécution délivrée et signées par les services contractants; peuvent retirer le cahier des charges contre paiement de la somme de **5.000,00 DA** au niveau du trésorier communal à partir de la 1ère parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

Les offres doivent être présentées sous trois enveloppes intégrées dans l'enveloppe extérieure :

1^{ère} enveloppe contenant Le dossier de candidature :

- La déclaration de candidature ;
- La déclaration de probité ;
- Les statuts pour les sociétés ;
- Copie de l'attestation justifiant l'accomplissement de la procédure du dépôt légal des comptes sociaux délivrée par les antennes locales du centre national du registre de commerce (pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale).
- -une copie de registre de commerce.
- Copies des attestations de mise à jour **CNAS, CASNOS, CACOBATH.**
- carte fiscale avec le numéro d'identification fiscale (**NIF**) (**NIS**).
- Copie de l'extrait du casier judiciaire du soumissionnaire.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires

- 1/ **Capacités professionnelles** : une copie du certificat de qualification et classification professionnelles (activité principale en **bâtiment** Catégorie **05 ou plus**) en cours de validité.
- 2/ **Capacités financières** : moyens financiers justifiés par les bilans des trois dernières années (2019-2018- 2017) Visé par les services des impôts.

3/ **Capacités techniques** : liste des moyens humains et matériels à mettre dans le projet avec justifications (diplômes, CV, attestation nominatives de la sécurité sociale, carte grises accompagnées des assurances, factures) et références professionnelles.

13^{ème} enveloppe contenant l'offre technique.

- Une déclaration à souscrire ;
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
- le planning et des délais de réalisation des travaux et méthodologie d'exécution.
- Mémoire technique justificatif.

3^{ème} enveloppe contenant l'offre financière.

- La lettre de soumission ;
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) ;
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) ;

L'enveloppe extérieure doit être anonyme et ne portant que les mentions ci-dessous :

**Monsieur le Président de l'APC de Mohammadia
Bureau N°38 / 1^{er} Etage."Secrétariat Général "
Sis 632 Logements Mohammadia**

Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimale N14/2020.

- **Aménagement cité 310 logements-Zerhouni Mokhtar.**

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours à compter de la 1^{ère} parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

L'offre doit parvenir à la date qui correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à 11 h00, L'ouverture des plis effectuée par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres, le dernier jour de la durée de préparation des offres à 11h15 au siège de l'APC

si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est propagée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 3 mois augmenté de durée de préparation des offres à compter de la date de dépôt des offres conformément à l'article 98 et 99 du décret présidentiel N° 15-247 du : 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégation du service public.

Midi Libre n°4094 - Mardi 22 septembre 2020 - Anep 2016 015 224

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ADRAR
WILAYA DELEGUE TIMIMOUNE
DAIRA DE CHARQUINE
COMMUNE DE CHARQUINE
NIF : 998401939014060

APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES, N 08^{ème} /2020 (pour la 3^{ème} fois)

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de la commune de Charouine lance un Avis d'Appel d'Offre National ouvert .Les travaux consistent en : **OUVERTURE DES PISTES A TRAVERS LES KSOUR DE LA COMMUNE**

Tout soumissionnaire ou candidat qualifié, remplissant les conditions minimales suivantes :

- Avoir un certificat de qualification et classification professionnelle en cours de validité catégorie trois (03) ou plus activité principale Travaux Publics
- Avoir déjà réalisé au moins trois projets similaires dans cinq dernières années (avec des attestations de bonne exécution).

Peuvent retirer le cahier des charge ; au niveau de siège de la commune (Secrétariat général);

Les offres doivent être accompagnées des pièces exigées par la réglementation en vigueur à savoir :

3- Le dossier de candidature contient :

- Une déclaration de candidature ;
- Une déclaration de probité
- Les statuts pour les sociétés.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants :

A/ Capacités professionnelles : certificat de qualification et de classification, catégorie III et plus en travaux publique (activité principale).

B/ Capacités techniques :

- Moyens humains (avec des attestations de réussite et attestation d'affiliation ou CNAS ou bien déclaration annuelle des travailleurs DAS).
- Moyens matériels (les cartes grises. Des assurances. PV de huissier pour matérielle non roulant : sont obligatoire).
- Références professionnelles : des attestations de bonne exécution pour les projets similaires.
- Quitance du paiement les droits de cahier des charges.

4- L'offre technique contient :

- Déclaration à souscrire.
- Mémoire technique édité par le cocontractant prendre les informations indiquent en instruction aux soumissionnaires
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite (lu et accepté).
- Planning de différentes phases des travaux.

3-L'offre Financière :

- la lettre de soumission ;
- le bordereau des prix unitaires (BPU) ;
- le détail quantitatif et estimatif (DQE) ;

Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée, indiquant le nom et l'adresse de l'entreprise. La référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « un dossier de candidature » ou « technique » ou « financière », selon le cas. Les trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention suivante : **APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° / 2020 (pour la 3^{ème} fois)**

OUVERTURE DES PISTES A TRAVERS LES KSOUR DE LA COMMUNE

A NE PAS OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'EVALUATION DES OFFRES

Les offres doivent être posées au bureau du marché au siège de la commune de Charouine de 8.00 à 12.00 le dernier jour de préparation des offres (Le 15^{ème} jour) à compter du premier jour de parution au BOMOP ou la presse nationale. Les soumissionnaires sont invités à séance d'ouverture des plis qui aura lieu le même jour à 14h00mn, dans le cas où cette date sera un jour férié l'ouverture aura lieu le jour ouvrable suivant au même heure (les soumissionnaires sont invités à assister).

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de 105 jours à compter du premier jour de parution au BOMOP ou la presse nationale.

Midi Libre n°4094 - Mardi 22 septembre 2020 - Anep 2016 015 180

MIDI
SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE DE DIFFUSION DE PRESSE



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

MARCHÉ ALGÉRIEN DE L'AUTOMOBILE

Pas d'importation sans l'aval du Conseil du gouvernement

Le rapport du Conseil des ministres du 20 Septembre 2020 vient d'être publié et une décision majeure attire l'attention. En effet, Abdelmadjid Tebboune vient de décider la soumission de toutes transactions en devises à l'approbation préalable du Conseil du gouvernement.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Vers la dotation des véhicules de tachymètres à distance

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Vers la dotation des véhicules de tachymètres à distance

Les véhicules de transport de voyageurs, de transport scolaire et de transport de marchandises seront bientôt dotés de tachymètres à distance afin de pouvoir les localiser et chronométrer leur parcours...



Le ministre des Transports, Lazhar Hani, a affirmé que son secteur "est en passe d'élaborer un texte de loi garantissant la dotation des véhicules en tachymètres permettant de chronométrer la distance parcourue entre autres informations, dans le but de réduire les accidents de la route, dus en majorité à l'excès de vitesse".

Lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par Slimane Chenine, président de l'APN, le ministre a souligné que "les statistiques et enquêtes réalisées par

les forces de sécurité compétentes démontrent que le facteur humain demeure le principal facteur à l'origine des accidents de la route à 96 %".

Le ministère a pris plusieurs mesures pour réduire ces accidents, dont le durcissement des sanctions contre le comportement criminel au volant notamment pour les transports en commun et scolaires.

Le ministère œuvre, dans ce sens, à "adopter des moyens modernes de contrôle de la vitesse à distance, d'où l'élaboration par une commission ministérielle d'un projet de texte de loi sur le tachymètre, dont la mouture finale est

en cours de finalisation", ajoute le ministre.

Les véhicules de transport des voyageurs, de transport scolaire et de transport de marchandises seront bientôt dotés de cet appareil qui permettra également de les localiser et de chronométrer leur parcours, ce qui obligera "les conducteurs à respecter la vitesse légale et prendre le repos nécessaire", a-t-il ajouté.

Des mesures ont également été prises pour s'assurer de l'état de santé psychologique et psychique des conducteurs des transports en commun et scolaires et leur parcours professionnel, en coordination avec les services du travail,

de l'emploi et de la sécurité sociale, ajoute le même responsable, soulignant la création prochaine de commissions conjointes avec les services des transports et les inspections de travail, à travers les wilayas pour intensifier les opérations de contrôle inopinées.

Le ministère s'attèle à enrichir un projet de stratégie de communication lié à la prévention routière, en coordination avec le ministère de la Communication, à travers des articles destinés aux usagers de la route pour les sensibiliser à l'importance de respecter les lois et d'être vigilant sur la route.

Selon M. Hani, il a été procédé récemment à la "création du projet de la station de pesage des poids lourds au niveau des routes et des sorties des usines afin d'éviter le surpoids à l'origine de la dégradation des routes, ainsi que l'institution d'un texte organisationnel invitant les transporteurs à suivre une formation complémentaire qualifiante toutes les 5 années".

STAR RACE KARTING

Nouveau circuit de kart à Bordj-el-Kiffan

Les adeptes des sports automobiles en général et du kart en particulier disposent d'une nouvelle adresse avec l'ouverture de Star Race Karting, un nouveau circuit situé à Bordj-el-Kiffan.

Situé sur la route menant à Kiffan Club et Aquafortland et à quelques encablures de Karting Evasion, Star Race Karting (SRK) est un nouveau circuit de kart qui a ouvert ses portes depuis quelques jours, apportant un choix plus large pour les amateurs de courses et de challenge. Le cœur de ce complexe de loisirs est un circuit d'une longueur de 550 mètres et large de 6 mètres, disposant de 64 karts dotés d'une motorisation d'origine Honda de 200cc, 270cc et 390cc, nous précisent les responsables de SRK. D'autres activités sont également proposées sur place pour attendre son (ses) tour(s) de piste, en plus de l'indéboulonnable cafétéria, avec de la simulation automobile (en installation), jeux en réalité virtuelle pendant que les chérubins peuvent profiter d'un circuit enfant (mini kart & quad).

24H DU MANS

Toyota s'offre une 3^e victoire consécutive

Toyota s'impose pour la 3^e fois consécutive aux 24h du Mans, dans la catégorie reine LMP1. La firme japonaise entre dans le cercle privilégié des marques ayant réalisé un triplé, à l'instar de Ferrari, Porsche, Peugeot, Matra, Bentley, Audi et Alfa Romeo.

Toyota partait favori de cette 88^e édition des 24h du Mans, en absence d'autres constructeurs dans la catégorie principale. En effet, Audi et Porsche notamment ayant désertés le championnat d'endurance et donc les 24h du Mans. L'écurie Suisse Rebellion Racing a néanmoins placé son proto à la 2^e place du classement, profitant d'un souci de turbo de l'une des Toyota, privant le japonais d'un doublé dans cette éditions 2020, mais qui termine sur le podium quand même.

TRANSPORT FERROVIAIRE

La reprise du trafic des voyageurs sera annoncée au moment opportun

La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) a indiqué dans un communiqué que la "reprise du trafic du transport de voyageurs sera annoncée au moment opportun par les pouvoirs publics". Néanmoins, les déplacements par trains restent encore suspendus jusqu'à nouvel ordre. Toutefois, la Société nationale des transports ferroviaires a souligné que durant la période du confinement sanitaire décidé par les pouvoirs publics depuis le mois de mars 2020, la Société nationale des transports ferroviaires a "continué d'assurer le transport régulier de marchandises notamment le transport de carburant, de céréales, de minerais de fer, de phosphate, de conteneurs et de produits divers".

MARCHÉ ALGÉRIEN DE L'AUTOMOBILE

Pas d'importation sans l'aval du Conseil du gouvernement

Le rapport du Conseil des ministres du 20 Septembre 2020 vient d'être publié et une décision majeure attire l'attention. En effet, Abdelmadjid Tebboune vient de décider la soumission de toutes transactions en devises à l'approbation préalable du Conseil du gouvernement.



L'importation automobile vient de voir se dresser une nouvelle barrière devant elle, en effet, il a été décidé par le président de la République, lors du dernier Conseil des ministres, le passage obligatoire par le Conseil du gouvernement avant le lancement d'une opération d'importation ou toute autre transaction en devises.

Ce "check" préalable du gouver-

nement sous le principe de préserver les réserves de change et le produit national est louable en soi, néanmoins, cela pourrait engendrer plus de délais dans les opérations d'importation, au

détriment du consommateur algérien, qui attend l'arrivée des premiers véhicules importés avec impatience.

Par ailleurs, il a été également décidé de soumettre à

l'approbation préalable du Conseil du gouvernement ou du Conseil des ministres, en cas de nécessité, toutes les mesures relatives à la définition de la liste des produits interdits à l'importation.

IMPORTATION ET CONSTRUCTION DE VÉHICULES

Le ministère de l'Industrie lance la plateforme numérique

Une plateforme numérique pour la préinscription électronique des constructeurs automobiles et des concessionnaires de véhicules neufs sera lancée à partir de dimanche 20 septembre 2020, a révélé le ministère de l'Industrie, à travers sa page facebook. Pour rappel, la société Burgan, la

représentante officielle de la marque DFSK, et la société Emin Auto, la représentante officielle de la marque chinoise Jac, ont exprimé leur volonté de déposer leurs dossiers de candidature pour l'exercice des activités d'importation et de construction des voitures en Algérie.



PEUGEOT, GRAND PRIX DES MARQUES AUTOMOBILES 2020

Premier Prix de la fiabilité

La treizième édition du Grand Prix des Marques, qui s'est tenue à Paris le 16 septembre 2020 à l'initiative du magazine le Journal de l'Automobile, a permis à Peugeot de remporter le premier prix de la fiabilité.

Cette année le Journal de l'Automobile a estimé qu'au regard de la crise sanitaire et économique sans précédent, l'étude réalisée traditionnellement par Kantar en mai 2020 devait évoluer. Elle a laissé

place à une édition spéciale Covid 19. La nouvelle étude, réalisée en juillet 2020, auprès d'un échantillon représentatif de 1.500 Français, a montré que le prix du véhicule était encore plus décisif et que les questions de fiabilité, sécurité et impact environnemental revêtent une importance capitale dans le choix de la marque automobile. Le magazine a donc décidé de décerner trois prix : Fiabilité, Sécurité et Impact environne-

mental. Sur le critère de la fiabilité, à la question posée : "Quelles sont les marques qui selon vous ont une excellente performance en matière de fiabilité ?", la marque Peugeot a été plébiscitée par plus de 66 % des personnes interrogées.

"C'est très gratifiant d'occuper la première place sur ce critère de fiabilité, et tout à fait conforme à l'esprit de notre Marque. La fiabilité est inscrite dans notre ADN depuis 210 ans

et beaucoup de modèles emblématiques de la Marque l'ont symbolisée dans l'esprit des Français.

C'est particulièrement accentué par la montée en gamme que nous avons initiée depuis maintenant plusieurs années, dont la crédibilité s'appuie sur des objectifs de fiabilité et de qualité perçue très ambitieux", a déclaré Guillaume Couzy, directeur de Peugeot France.

RENAULT ALGÉRIE FORMATION

Mise en exergue de son Académie

Renault Algérie partage en ligne une vidéo mettant en avant son académie de formation, ouverte à toutes les personnes désireuses d'acquérir l'un des nombreux métiers en automobile Renault. Inaugurée en 2007, à Tassala el-Merdja à 20 kilomètres au sud-ouest d'Alger, avec pour vocation d'accueillir les stagiaires du réseau d'agents agréés du Groupe

Renault, il a fallu attendre 2014, suite à un agrément obtenu auprès du ministère de la Formation professionnelle en 2014, pour que les formateurs experts de Renault Algérie Académie puissent former toutes les personnes désireuses d'acquérir le savoir-faire automobile Renault.

Renault Agérie Académie a ainsi

lancé les premiers cursus de formation professionnelle dédiés aux externes en 2015 et offre plusieurs types de formations aussi bien techniques comme la mécanique, la mécanique à la carte (climatisation, injection diesel, injection essence, pneumatique...), la carrosserie à la carte (débosselage, carrosserie rapide) que celles de commerce et ser-

vices (accueil, pilotage d'une activité commerciale, vente et satisfaction client...). Pour toute information supplémentaires, Renault Agérie Académie invite les personnes intéressées à contacter les numéros suivants : 05 60 029 459 et 05 55 613 604 ou à se rapprocher de ses services afin de mieux découvrir le centre de formation.

RENAULT

Développement et construction de la prochaine Micra

Dans le cadre de la nouvelle organisation de l'Alliance entre Renault, Nissan et Mitsubishi, le géant japonais de l'automobile, Nissan, va confier à Renault le développement et la fabrication de la prochaine Micra.

Dans une interview accordée au journal *Le Monde*, Ashwani Gupta, le directeur des opérations et de la performance au sein du constructeur japonais, a confirmé que la prochaine génération de Micra serait produite par Renault. "L'actuelle est déjà produite dans une usine Renault (à Flins) sur une plateforme Nissan. Mais, il s'agit d'un seg-



ment – les petites voitures – et d'une région – l'Europe – sur lesquels Renault est leader", a-t-il déclaré. Il s'agit d'une décision en complète

adéquation avec la stratégie de chef de file "leader-follower" en cours de déploiement au sein de l'Alliance, qui prévoit en effet une entreprise référé-

rente par modèle, par zone géographique et par technologie.

Ashwani Gupta a indiqué : "Le système signifie que celui qui est dominant sur un marché ou un segment, mais tout le monde est impliqué dans les processus et les projets". Nissan va donc laisser gérer Renault pour les citadines en Europe, y compris le SUV urbain, Renault Captur et Nissan Juke, mais aussi pour les véhicules utilitaires. Nissan va de son côté gérer les SUV compacts, Nissan Qashqai et Renault Kadjar.

La Micra est fabriquée depuis 2016 dans l'usine Renault des Yvelines (à Flins). A la fin de vie des générations actuelles de ces deux modèles, vers 2024, le site doit cesser d'assembler des véhicules pour se spécialiser dans les activités de recyclage.

KIA MOTORS CORPORATION

7 véhicules électriques d'ici à 2027

Kia Motors Corporation a levé le voile sur sa stratégie commerciale mondiale dédiée aux véhicules 100 % électriques (VE), révélant en avant-première quelques esquisses de plusieurs des futurs modèles électriques de la marque.

Dans le cadre du "Plan S" de Kia, annoncé au début de cette année, la marque prévoit d'étendre sa gamme de véhicules électriques à 11 modèles, d'ici à 2025. Sur cette même période,

Kia ambitionne de voir les VE représenter 20 % des ventes totales de la marque sur des marchés à la pointe de la technologie tels que la Corée du Sud, l'Amérique du Nord et l'Europe. Les sept véhicules 100 % électriques sur plates-formes dédiées à 100 % à l'électrique, dont quelques esquisses ont été dévoilées aujourd'hui, seront lancés d'ici à 2027.

Pour atteindre ses objectifs, Kia envisage de proposer 11 véhicules élec-

triques à l'échelle mondiale d'ici à 2025, sur différents segments – notamment des véhicules de tourisme à l'instar de la e-Cedd, des SUV comme le e-Sportage et des MPV. Le premier de ces VE issus d'une plateforme dédiée à 100 % à l'électrique de la marque, répondant au nom de code "CV", sera révélé en 2021. Il proposera non seulement un design de crossover mais également une expérience utilisateur futuriste. Il affichera une

autonomie de plus de 500 kilomètres avec une simple charge et un temps de recharge de moins de 20 minutes sur les bornes de haute puissance. Il sera commercialisé dans de nombreuses régions du monde, dont l'Europe. Outre une qualité produit comparable à celle des autres véhicules de la marque, ce nouveau modèle offrira un design tout aussi séduisant, associé à des caractéristiques de conduite et de recharge hautement performantes.

SKODA AUTO

Les carters de moteurs revêtus de plasma

Sur les nouveaux moteurs essence 1,0 TSI de la série EA211, un revêtement au plasma ultrafin remplace les chemises à cylindres en fonte permettant ainsi la réduction de la consommation, des émissions et du poids des moteurs à trois cylindres de la nouvelle génération EVO.

Skoda Auto a ouvert une nouvelle ligne de fabrication pour le revêtement au plasma. Ce procédé technique innovant permet de remplacer les chemises à cylindres conventionnelles par un thermolaquage de 150 µm (0,15 mm) d'épaisseur. À l'avenir, ce procédé sera utilisé dans la fabrication des nouveaux moteurs EVO à trois cylindres de la série EA211 afin de réduire le frottement interne. Résultat: les moteurs essence EVO 1,0 TSI seront prochainement encore plus performants et produiront moins d'émissions. Au total, Skoda a investi près de 29 millions d'euros sur son siège social de Mladá Boleslav pour les préparations nécessaires et les mesures d'aménagement des bâtiments.

Ainsi, les moteurs avec revêtement au plasma sont également présents sur la



Škoda Octavia e-TEC dotée de la technologie hybride légère. Dans le cadre de la mise en œuvre du revêtement au plasma, le constructeur automobile tchèque a étendu la production de moteurs de son usine-mère avec une ligne de montage comprenant deux équipements spéciaux disposant chacun de deux brûleurs. Les investissements réalisés pour ce faire s'élèvent à 28,8 millions d'euros; Škoda Auto a donc modernisé sa production de moteurs pour un coût total de 69,1 millions d'euros.

Au cours du processus de fabrication, les chambres de combustion des blocs

moteurs font dans un premier temps l'objet d'un tournage. Dans un deuxième temps, un laser de 1.500 W dépolit les surfaces fonctionnelles et garantit ainsi une adhérence optimale de la couche de plasma. À cet effet, le faisceau laser trace par millimètre dix rainures d'une profondeur moyenne de 40 µm. Cette étape a lieu sous une atmosphère protectrice d'azote afin de protéger la lentille optique du laser des salissures et de garantir le niveau de précision requis.

En guise de gaz plasmagène, on utilise un mélange d'hydrogène et d'argon; la quantité nécessaire d'hydrogène

pendant le processus de cuisson est de 4,5 l par minute. Le plasma atteint une température maximale de 15.000 °C et est mélangé avec différents aciers réduits à l'état de poudre fine. Cette poudre se compose de fer, de carbone, de silicium, de manganèse et d'autres éléments utiles. Les grains de la poudre présentent une taille maximale de 50 µm. Lorsqu'elle est pulvérisée sur les parois des cylindres, la poudre en fusion forme une couche d'environ 250 µm d'épaisseur. Lors de l'usinage final du cylindre, appelé le pierrage, cette couche est ramenée à 150 µm. À titre de comparaison, l'épaisseur des parois des chemises à cylindres conventionnelles est de 4 millimètres. Au cours du processus de fabrication, chaque cylindre est mesuré automatiquement à plusieurs reprises afin d'en contrôler la qualité. Des appareils de mesure optiques relèvent d'abord la surface grenelée par le laser, avant de procéder à une nouvelle mesure après application du plasma. Enfin, la structure de la couche de plasma est contrôlée à l'aide de la méthode des courants de Foucault.

BLIDA, STADE MUSTAPHA-TCHAKER »

Plusieurs opérations de réaménagement en cours

Le stade Mustapha-Tchaker de Blida connaît actuellement plusieurs opérations de réaménagement visant l'amélioration de l'image de cette structure sportive qui a longtemps été témoin des victoires de la sélection nationale algérienne de football.

PAR BOUZIANE MEHDI

C'est ce qu'a annoncé le directeur de ce complexe olympique, Kamel Naceri, faisant part, dans un entretien accordé à l'APS, du lancement de "travaux de réhabilitation et de réaménagement au profit du stade Mustapha-Tchaker, qui se poursuivront jusqu'au mois de mars prochain". Selon l'APS, les travaux consistent en la réfection de la pelouse naturelle du stade, le réaménagement des vestiaires, de la salle de presse, des couloirs des joueurs et des commodités annexes, outre l'installation de portails électroniques et la réfection de l'espace d'hébergement des équipes sportives. Dans le cadre du Fonds national de promotion des initiatives de la jeunesse et des pratiques sportives, une enveloppe de 10 millions de dinars a été allouée à ce projet. L'enveloppe financière a été destinée à la rénovation de la pelouse du stade, qui n'a pas été refaite depuis une dizaine d'années et qui se fera en coordination avec l'équipe technique du complexe sportif Mohamed Boudiaf d'Alger et l'assistance de l'équipe du Centre technique national de la Fédération algérienne de football. Selon le constat fait sur place par l'APS, les travaux vont bon train et



une nouvelle technique de pose de gazon y est prévue dans les prochains jours. "La pelouse sera fin prête à la fin janvier 2021 et sera conforme aux normes internationales en vigueur. Nous œuvrons d'arrache-pied pour répondre aux aspirations de la sélection nationale", a affirmé M. Naceri, ajoutant qu'"nous travaillons sans pression, notamment depuis le transfert de la rencontre de l'équipe nationale avec son homologue du Zimbabwe, prévue le 9 novembre, vers le complexe du 5- Juillet", soulignant que les "autres travaux en cours visent le réaménagement et la modernisation de la salle de presse, des vestiaires et des salles d'eau, de manière à les mettre à niveau". À cela s'ajoute la dotation du stade d'équipements de pointe : alarmes, réalisation de passages et couloirs pour l'accès aux vestiaires des équipes sportives, travaux d'embellissement et d'aménagement de petites surfaces vertes derrière la surface du gardien du but et la réparation des systèmes d'évacuation et d'irrigation.

Une autre dotation de 8 millions de dinars a été affectée à la réparation du vieux camp des équipes sportives,

situé sous les gradins englobant 35 chambres. L'accueil des équipes sportives, qui viendront se préparer à Blida, devrait donc assurer des entrées financières au complexe Mustapha-Tchaker.

Un avis d'appel d'offres a été lancé pour l'installation de portails électroniques en perspective de la vente de billets électroniques. L'opération a abouti à la désignation de 2 entreprises, l'une d'entre elles sera retenue après inspection de ses équipements. Le projet a été doté d'une enveloppe de 50 millions de dinars de même qu'une enveloppe de 400 millions de DA a été allouée dans le cadre des préparatifs de la Coupe d'Afrique des nations des locaux, prévue initialement en Algérie pour 2022, avant que la Caf ne décide son report à janvier 2023. Un bureau d'études s'attelle, actuellement, à l'élaboration d'un cahier de charges pour réaliser de nombreuses opérations, dont des vestiaires et une tribune d'honneur. Le stade Mustapha-Tchaker a été désigné avec 4 autres pour abriter la compétition continentale attendue pour 2023.

B. M.

TIZI-OUZOU, APPUI AUX COMMUNAUTÉS PAYSANNES DES PARCS NATIONAUX

Financement de 6 projets agricoles à Tala-Guilef

6 micro-projets d'exploitations agricoles seront financés au niveau du secteur de Tala-Guilef au sud de Tizi-Ouzou, dans le cadre d'un projet d'Appui aux communautés paysannes des parcs nationaux (ACPP) en partenariat avec l'Union européenne. Les dernières retouches apportées à ce projet, d'un montant de 5,4 millions de dinars ont été finalisées lors d'une réunion tenue le 1^{er} septembre, entre le PND, l'UE et l'Association de réflexion, d'échanges et d'action pour l'environnement et le développement (Area-Ed) et les autorités locales de la commune de Ouadhias. L'organisme explique dans son communiqué que ces projets sont proposés

dans l'optique d'améliorer le cadre de vie des riverains du parc par leur initiation à "produire une alimentation saine et durable adaptée à leurs besoins dans le cadre d'une stratégie globale de préservation et de promotion des ressources naturelles de la région".

Il s'agit de la réalisation d'une pépinière afin de réhabiliter le patrimoine phytogénétique cultivé localement, d'une ferme agro écologique, d'une champignonnière de production du pleurote, d'une unité apicole de production des ruches, d'une boucherie de produits d'élevages naturels locaux, ainsi que la fourniture d'un module de vingt ruches complètes et

l'aménagement du site de dépôt du rucher. En plus de ces financements, les porteurs des projets inscrits à ce programme ont participé à quatre formations sur l'agroécologie, la permaculture, les techniques de mobilisation des ressources en eau en montagne, la production de fromage artisanal de chèvre et une dernière en apiculture. Deux sorties d'échanges d'expérience ont été, également, prévues dans le cadre de ce programme, l'une effectuée dans l'atlas blidéen et ses environs et l'autre prévue au parc national des Cévennes en France a été annulée pour cause de la pandémie de la Covid-19.

APS

ALGER

Collecte de 130 tonnes de déchets à travers les espaces verts

130 tonnes de déchets ont été collectés au niveau des forêts d'Alger depuis l'ouverture des différents espaces naturels de détente et des plages au cours du mois d'août.

Les agents de nettoyage relevant des trois circonscriptions forestières d'Alger, Bouchaoui, Baïnem et Alger-Est, ont collecté 130 tonnes de déchets entre bouteilles en verre et en plastique, cartons, déchets ménagers, herbes sèches, etc., à travers 22 forêts urbaines de loisirs.

La plus grande quantité de déchets a été recensée au niveau de la circonscription des forêts de Bouchaoui, à savoir 80 tonnes.

A la forêt de Baïnem, 15 tonnes de différents déchets ont été ramassés, auxquels s'ajoutent 35 tonnes au niveau des forêts d'Alger-Est, à travers 16 sites forestiers : Saliba, Beni-Merad 1 et 2, Stambouli, El-Kaddous, et la Femme-Sauvage.

La direction des forêts et de la ceinture verte d'Alger a lancé un programme intensifié au niveau des forêts en vue d'améliorer les espaces forestiers à travers les opérations de nettoyage quotidien, de désinfection et de collecte des différentes ordures ménagères, outre des campagnes de sensibilisation sur les moyens d'éviter les incendies de forêt.

Inspection des travaux de réparation du collecteur d'Oued-Kniss

Le ministre des Ressources en eau, Berraki Arezki, s'est rendu, à Oued-Kniss, où un important collecteur d'assainissement a été endommagé, pour inspecter les travaux de réparation et de sécurité entamés par l'entreprise Cosider.

Le collecteur, qui date de l'époque coloniale, a subi un affaissement sur son côté droit, provoquant ainsi un cratère de 4 mètres de profondeur. Celui-ci a été causé par d'importantes infiltrations d'eaux pluviales, suite aux chutes de pluie dans la capitale la nuit du 7 au 8 septembre.

Le ministère des Ressources en eau a mobilisé toutes ses ressources humaines et matérielles, afin de soutenir les efforts des collectivités locales dans la prise en charge des conséquences liées aux inondations.

APS

EXPORTATION DE MORTIER

CMA effectue sa première opération vers Dubaï

L'opération d'exportation de mortier s'inscrit dans la stratégie consistant à assurer des débouchés commerciaux, alors que la production nationale de mortier est en situation de surcapacité.

PAR RIAD EL HADI

CMA vient d'effectuer sa première opération d'exportation de mortier, à partir du port d'Oran, à destination du port de Jebel Ali, Dubaï et ambitionne de concrétiser très prochainement ses premières opérations d'exportations vers l'Afrique de l'Ouest.

Cette première opération concerne une commande de 27 tonnes de mortier de la marque commerciale Airium™ de la nouvelle unité de production CMA à Meftah.

Cette initiative s'inscrit pleinement dans la stratégie consistant à assurer des débouchés commerciaux, alors que la production nationale de mortier est en situation de surcapacité.

Cette opération bénéficie du support commercial et logistique de LafargeHolcim Trading et du soutien très important des pouvoirs publics et des autorités portuaires.

Le mortier exporté Airium™ est une mousse minérale isolante qui permet d'améliorer drastiquement l'efficacité énergétique des bâtiments, du sol au plafond.

Au travers de ses opérations conti-



nues, LafargeHolcim en Algérie témoigne de son engagement sans faille à contribuer à la diversification des revenus hors hydrocarbures.

CMA possède à Meftah une unité de production pour les mortiers destinés à la construction d'une capacité de 100 KT par an.

LafargeHolcim est présente sur toute la chaîne de valeur des matériaux de construction : agrégats, ciments, mortiers, granulats, bétons, plâtres, sacs, logistique et distribution. Elle possède deux cimenteries à M'Sila et à Oggaz, la cimenterie Cilas à Biskra en partenariat avec le Groupe Souakri pour

une capacité totale de production de 11.5 mt/an. L'activité béton prêt-à-l'emploi opère 19 centrales à travers le pays pour une capacité de 1 mt/an. LafargeHolcim en Algérie emploie 4.500 collaborateurs et est fortement engagée dans le développement économique, social et environnemental en Algérie.

LafargeHolcim compte 4 segments d'activités - ciment, granulats, béton prêt-à-l'emploi, solutions & produits - et participe à des constructions aussi variées que des logements abordables, des petits projets locaux ou des projets d'infrastructures complexes d'un

point de vue technique et architectural. Face aux enjeux de l'urbanisation et à son impact croissant sur la planète et ses habitants, le Groupe développe des produits et solutions de construction innovants, marqués par un fort engagement en matière de développement durable. LafargeHolcim occupe une place de leader dans toutes les régions du monde, emploie environ 80.000 collaborateurs dans plus de 80 pays et dispose d'une présence géographique équilibrée entre les marchés en développement et matures.

R. E.

1^{re} ÉDITION DE LA FOIRE NATIONALE DE L'AGROALIMENTAIRE

Du 23 au 27 septembre à la Safex

La première édition de la Foire nationale des produits de l'agriculture et de l'agroalimentaire, qui se déroulera du 23 au 27 septembre en cours à Alger, "permettra de commercialiser les produits agricoles et agro-alimentaires ayant connu des méventes durant la crise sanitaire", a indiqué le représentant de la chambre nationale d'agriculture (CNA), Ouali Belkacem. "Cet événement, qui se déroulera au Palais des expositions des Pins maritimes, s'inscrit dans le cadre de la relance économique et constitue une occasion pour exposer et écouler les différents produits agricoles ayant connu des méventes, particulièrement en cette période de crise sanitaire qui a duré plus de six mois", a expliqué Ouali lors d'une conférence de presse tenue au siège de la Société algérienne des foires et exportations (Safex).

Il a souligné, à ce titre, que la fermeture des hôtels, des restaurants, des réfectoires et des cantines, imposée par le confinement sanitaire depuis mars, a "lourdement impacté l'activité

commerciale des produits agricoles", citant, notamment, l'huile d'olive, le miel et certains légumes ainsi que les viandes et les poissons.

Le représentant de la CNA, qui est également président de la chambre d'agriculture d'Alger, a affirmé, par ailleurs, que les agriculteurs qui travaillent d'arrache-pied, même en périodes de crise, s'attendent, en contre-partie, à un programme sérieux pour le développement de l'industrie de transformation, à des infrastructures de stockage adéquates et un plan de travail clair pour la promotion des exportations, notamment avec la production abondante qui marque les saisons agricoles de ces dernières années.

Pour sa part, le secrétaire général de la CNA, Kouider Bounoua, a annoncé l'organisation prochaine de journées d'études entre les agriculteurs, les exportateurs et les opérateurs pour développer le système de "l'agriculture de convention".

Il a expliqué qu'au cours de ces journées, la CNA "coordonnera entre les

producteurs agricoles, les industriels et les exportateurs afin d'accélérer ce système qui consiste à définir au préalable les variétés des produits destinés à la consommation, ceux destinés à la transformation et les produits qui seront exportés".

"Cette feuille de route adoptée par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural fera de l'agriculteur un acteur incontournable dans la diversification de l'économie nationale, tout en lui évitant de travailler à perte", a-t-il fait valoir. Pas moins de 150 exposants représentant 24 wilayas sont attendus à cette foire, qui sera organisée sur une superficie de 4.000 mètres carrés, avec en prévision 5.000 visiteurs.

L'espace exposition rassemblera les PME, les cultivateurs et les entreprises algériennes des secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire qui proposeront aux visiteurs des produits bruts et autres transformés à des prix abordables.

Parmi ces produits, il a cité, entres autres, les fruits et légumes secs et

frais, les boissons (jus et eaux minérales), les produits carnés (viandes rouges, volailles, lapins), préparations culinaires et conserves, laits et produits laitiers, produits de la mer (poissons, fruits de mer, surgelés ou en conserve) ainsi que les produits de terroir (huiles d'olive, céréales, caroube...) et les produits sucrés (miel, confiseries...).

De son côté, le directeur des foires à l'étranger auprès de la Safex, Ali Ferah, s'est attardé sur le dispositif de prévention contre la Covid-19 qui sera mis en place par la Safex au cours de cet événement afin d'éviter tout risque de contamination.

Il a détaillé les mesures de prévention qui portent, notamment, sur l'affichage des gestes barrières à l'Intérieur du site de la Safex et l'élaboration d'un guide sanitaire qui sera mis à la disposition des exposants sur le respect des gestes barrières ainsi que la manipulation des produits qui devrait être conformes aux normes de la sécurité sanitaire.

R. E.

BIÉLORUSSIE

La contestation ne faiblit pas

Alors que la mobilisation citoyenne est toujours mobilisée à travers plusieurs villes du pays, des interpellations ont été constatées, notamment à Minsk et à Brest.

Plusieurs villes biélorusses continuent d'accueillir des actions non autorisées lors desquelles des interpellations de manifestants ont eu lieu. Vêtus pour la plupart de vêtements blancs et rouges, des manifestants se sont rassemblés, dimanche, près de la station de métro Nemiga et de la rue du même nom. Arrivés sur place, les forces antiémeutes ont dispersé un groupe important de protestataires et, comme l'a plus tard confirmé le ministère de l'Intérieur, plus de 10 personnes ont été interpellées. Comme l'a précisé la police, les interpellations ont lieu pour violation de la législation relative aux rassemblements de masse. Plusieurs rues du centre-ville aussi bien que des stations de métro ont été fermées. Plusieurs dizaines de milliers de manifestants près de l'avenue de l'Indépendance ont été empêchés par les forces de l'ordre d'accéder à la



place de la Victoire. Dans cette ville biélorusse, la plupart des manifestants se sont rassemblés près du centre commercial Atrium. Deux journalistes de la chaîne polonaise Bielsat y ont été interpellés. Selon le portail *Tut.by*, une colonne pas très importante de manifestants s'est rassemblée rue Soviétskaïa et sur l'avenue de la Victoire. Les partisans de l'opposition ont mis par terre plusieurs membres des forces antiémeutes après quoi des interpellations ont suivi.

À Brest, lors des interpellations, un

policier a eu recours à des lacrymogènes, selon le même portail.

Les manifestations ont débuté en Biélorussie après la présidentielle du 9 août remportée par Alexandre Loukachenko. Selon la Commission électorale centrale, le Président en exercice a recueilli 80,1 % des voix. Toutefois, l'opposition estime que la victoire revient à sa principale rivale, Svetlana Tikhonovskaïa, qui en compte 10,8 %.

Les premiers jours suivant l'élection, les forces de l'ordre ont utilisé des canons à eau, des grenades assourdissantes,

du gaz lacrymogène et des balles en caoutchouc pour disperser les foules. 6.700 personnes ont été interpellées et plusieurs centaines ont été blessées dont 130 policiers. 3 manifestants sont décédés.

ÉTATS-UNIS Biden dénonce la pratique du pouvoir de Trump

Le candidat démocrate à l'élection présidentielle, Joe Biden, sait qu'il y a de bonnes chances que le Parti républicain confirme rapidement une nouvelle juge à la Cour suprême, ce qui renforcerait pour des décennies son ancrage à droite. Il a cependant profité de l'activisme déployé par le camp républicain pour se poser une nouvelle fois en parfait contraire du président sortant à l'occasion d'un discours prononcé, dimanche 20 septembre, à Philadelphie.

L'ancien vice-Président a tout d'abord rendu un hommage appuyé à la juge Ruth Bader Ginsburg alors que Donald Trump, dans un communiqué rendu public vendredi soir, puis à l'occasion d'un discours de campagne prononcé le lendemain en Caroline du Nord, s'est contenté de formules plus convenues.

CÔTE D'IVOIRE L'opposition appelle à la mobilisation

En Côte d'Ivoire, les principales plateformes d'opposition étaient réunies ce 20 septembre autour d'Henri Konan Bédié à Abidjan pour appeler à faire barrage à la candidature du Président sortant Alassane Ouattara. L'opposition pose des exigences et appelle à la mobilisation dans la rue. Exclu de la Présidentielle en Côte d'Ivoire, Guillaume Soro appelle tous les candidats de l'opposition à faire bloc pour empêcher la tenue du scrutin, tant que la candidature du Président sortant Alassane Ouattara n'aura pas été invalidée. Sera-t-il entendu ? Quelles peuvent être les conséquences d'un tel scénario ? Les réponses dans les jours à venir.

Agences

CHINE

L'Armée diffuse la vidéo d'une simulation d'attaque d'une base américaine

L'Armée de l'air chinoise a diffusé ce week-end une vidéo montrant des bombardiers H-6 à capacité nucléaire effectuant une simulation d'attaque de ce qui semble être la base aérienne américaine d'Andersen, sur l'île de Guam, dans le Pacifique.

Les images ont été mises en ligne samedi sur le compte *Weibo* de l'Armée de l'air, alors que les forces chinoises procédaient à des manœuvres entamées la veille près du détroit de Taiwan, à l'arrivée à Taïpeh d'un membre du département d'État améri-

cain. C'est la première fois depuis 40 ans qu'un dirigeant américain d'un rang aussi élevé se rend sur l'île, que Pékin considère comme une partie intégrante du territoire chinois.

Guam abrite d'importantes installations militaires américaines qui seraient essentielles en cas de conflit dans la région Asie-Pacifique.

La vidéo de deux minutes et 15 secondes intitulée "*Le dieu de la guerre H-6K passe à l'attaque!*" montre des bombardiers décollant d'une base située dans une zone désertique,

avec en fond sonore une musique digne d'une superproduction hollywoodienne.

On y voit ensuite un pilote tirer un missile sur une piste d'atterrissage non identifiée, puis une photo satellite montrant une base dont le plan semble identique à celui d'Andersen.

"*Nous sommes les défenseurs de la sécurité aérienne de la patrie. Nous avons la mission et la capacité de toujours défendre la sécurité du ciel de la patrie*", a écrit l'armée de l'Air chinoise dans le descriptif de la vidéo.

NIGERIA

L'État d'Edo bascule dans l'opposition

Jusqu'à-là seul État pétrolier du sud à être sous contrôle de l'APC, le parti du Président Muhammadu Buhari, l'État d'Edo est désormais entre les mains du principal parti d'opposition nigérian, le PDP. Des dissensions internes au parti majoritaire avaient poussé le gouverneur sortant – qui a donc été réélu dimanche – à rejoindre l'opposition. En début de semaine dernière, l'ambassade des États-Unis au Nigeria a émis un avertissement sévère contre tout débordement de violence en marge de ces élections. Après une campagne électorale très mouvementée, le changement de camp du gouverneur Godwin Obaseki

laissait craindre le pire dans l'État d'Edo.

Mais l'élection de ce week-end a finalement été "*un succès*" selon la Commission électorale nigériane. Le Président Muhammadu Buhari a lui-même salué la réélection du gouverneur passé à l'opposition et souligné son engagement personnel pour "*des élections libres et justes*".

Mais les observateurs de la vie politique nigériane estiment qu'une intervention remarquée du département d'État américain n'est peut-être pas étrangère au bon déroulement de ce scrutin. Il y a une semaine, sa porte-parole Morgan Ortagus a condamné

dans un communiqué "*les actes de violence, d'intimidation ou de corruption qui ont nui aux Nigériens et sapé le processus démocratique*" dans plusieurs élections locales au cours de l'année 2019. Le gouvernement américain a déclaré qu'il envisage "*des restrictions de visa pour toute personne accusée de saper le processus démocratique ou d'organiser des violences liées aux élections*".

L'élection partielle qui doit se dérouler le 10 octobre prochain dans l'État d'Ondo sera également observée de près, indique le communiqué américain.

Agences

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1

Le coach usmiste inquiet de l'état physique des joueurs



Le nouvel entraîneur de l'USM Alger, François Ciccolini, s'est dit inquiet de l'état physique des joueurs après plus de six mois d'arrêt en raison de la pandémie de coronavirus.

PAR MOURAD SALHI

L'entraîneur des Rouge et Noir a rallié, avant-hier, la capitale en provenance de Marseille, à bord d'un vol spécial. Le technicien était accompagné de son staff technique, composé de son adjoint Bouziane Benaraibi, du préparateur physique, Nicolas Baup, et de l'entraîneur des gardiens de but, Mohamed Benhamou. L'équipe accueille également les 4 nouvelles recrues, les Franco-Algériens Mehdi Beneddine, Salim Akkal, Mazire Soula et Oussama Abdeljalil. Ciccolini et son staff de même que les 3 joueurs sont astreint au confinement durant une semaine.

"Nous sommes appelés à rester en isolement pendant une semaine, comme le stipule le protocole sanitaire", a indiqué François Ciccolini, à son arrivée à l'aéroport d'Alger.

Cette mesure ne semble pas trop inquiéter le technicien, d'autant que les joueurs sont actuellement en pleine réparation.

"Cette semaine de confinement ne m'inquiète pas. L'équipe est déjà sur place et les joueurs ont commencé déjà à travailler. Pour la deuxième semaine, le travail sera plus intense. On essaiera d'augmenter crescendo le volume à partir de la troisième semaine. On aura éventuellement un stage à l'étranger", a-t-il indiqué. Ciccolini craint, par contre, l'état physique des joueurs, à l'arrêt depuis le 16 mars dernier. "Aujourd'hui, le principal souci c'est comment se trouve l'état physique des joueurs après cette période d'arrêt et comment les remettre sur pied le plus vite possible ?

Je suis convaincu que le préparateur physique aura du pain sur la planche.

Nicolas Baup a déjà entamé sa mission pour rattraper le retard. Nous avons établi un programme spécifique pour la nouvelle saison qui intervient, dans une conjoncture particulière", a-t-il indiqué.

De son côté, Mehdi Beneddine est conscient de la mission qui l'attend avec les Rouge et Noir. "Je suis là pour apporter un plus à ce grand club du championnat algérien. La responsabilité est grande, mais tout sera possible avec le soutien de tout le monde y compris les supporters", a-t-il déclaré.

Le club a débuté dimanche son stage de préparation à Alger. Le directeur général Abdelghani Haddi et le directeur sportif Antar Yahia ont donné le coup d'envoi de la reprise. "Les tests médicaux se sont déroulés dans de bonnes conditions. Nous voulons réussir notre mission. Les joueurs doivent savoir qu'on ne badine pas avec la discipline", a indiqué Antar Yahia.

M. S.

CHAMPIONNAT FRANÇAIS DE FOOTBALL

Andy Delort signe un doublé face à Angers SCO

L'attaquant international de Montpellier, Andy Delort, a signé dimanche, un doublé, lors de la victoire décrochée à domicile face à Angers SCO (4-1), dans le cadre de la 4^e journée de la Ligue 1 française de football. Les locaux ont ouvert le score par Arnaud Souquet (18'), avant que les visiteurs n'égalisent quelques minutes plus tard par Stéphane Bahoken (25'). Delort a surgi peu avant la pause (43') pour permettre à son équipe de reprendre l'avantage.

A la 60' de jeu, le joueur a permis à Montpellier de se mettre à l'abri en inscrivant

le troisième but. Florent Mollet a clôturé le festival offensif en fin de match (86').

Auteur de 9 buts lors du précédent exercice en 26 apparitions, Delort est en train d'effectuer une excellente entame de saison, lui qui compte déjà deux passes décisives délivrées lors du succès face à l'OGC Nice (3-1).

Grâce à cette victoire, Montpellier remonte provisoirement à la troisième place au classement avec 9 points, à une longueur du leader le Stade Rennais.

Delort (28 ans), meilleur buteur montpelliérain

depuis son arrivée à l'Hérault en 2018, avait été appelé au dernier moment par le sélectionneur Djamel Belmadi pour participer à la Coupe d'Afrique des nations 2019, remportée par les Verts en Egypte, en remplacement du milieu de terrain Belkebla, écarté pour des raisons disciplinaires. France

Atal se blesse face à Paris

Paris n'a pas fait de détail face à Nice à L'allianz Arena en s'imposant par 3 à 0, une rencontre à oublier pour Youcef Atal qui a souffert face à Mbappe et qui est

sorti sur blessure. L'international algérien avait face à lui un Kylian Mbappé des grands jours, l'international français a tout réussi sur le côté droit de Nice et les deux premiers buts du PSG sont venus sur des erreurs d'Atal. L'Algérien de retour à la compétition n'a rien pu faire face à la vivacité et la qualité technique de Mbappé. En deuxième période, Atal a été légèrement mieux et il a mené une très belle action après avoir dribblé Bakker et tenté un tir cadré bien sorti par Navas en corner.

APS

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE HANDBALL

L'assemblée générale ordinaire fixée au 25 septembre

La Fédération algérienne de handball (FAHB) a fixé au vendredi 25 septembre à 9h, la tenue de son assemblée générale ordinaire au siège du Comité olympique et sportif algérien (COA) à Alger, a annoncé l'instance dimanche sur sa page officielle Facebook. Cette AGO, consacrée à l'adoption des bilans moral et financier de l'exercice 2019, devait se dérouler initialement au centre sportif d'Aïn-Bénian avant d'être délocalisée. La FAHB a appelé les membres de l'AG "à respecter les mesures de prévention et la distanciation (physique) pour faire face à la propagation du coronavirus (Covid-19). Il n'est pas recommandé d'amener des accompagnateurs dans le cadre de la lutte contre le virus".

A l'instar de la FAHB, d'autres fédérations ont décidé d'organiser leurs assemblées générales ordinaires, qui devaient se dérouler entre février et avril derniers, avant d'être reportées en raison de la pandémie sanitaire. Le ministère de la Jeunesse et des Sports a décidé récemment de lever l'interdiction de l'organisation des AGO des clubs, associations et fédérations nationales.

GIANCARLO ANTOGNONI

La légende italienne encense Bennacer

L'ancien milieu de terrain de la Fiorentina, Giancarlo Antognoni, s'est montré très élogieux au sujet de l'international algérien Ismaël Bennacer, dans une interview à la Gazzetta dello Sport.

"Le regista moderne est certainement très différent de celui de mon époque. Aujourd'hui, celui qui joue ce rôle doit non seulement avoir une grande vision du jeu mais doit également garantir une grande vitesse et une grande force physique", a affirmé le champion du monde 1982.

Le regista est le milieu de terrain qui organise le jeu de son équipe, il se positionne juste devant ses défenseurs. Les deux principales qualités d'un regista sont une très bonne qualité technique ainsi qu'une bonne vision du jeu. L'ancien champion du monde avec la Squadra Azura en 1982 a enchaîné : "Le joueur que j'aime le plus dans ce registre, c'est le Bennacer du Milan AC. Je l'ai suivi en direct à plus d'une occasion alors qu'il jouait à Empoli."

Toujours au sujet du champion d'Afrique, Giancarlo Antognoni a ajouté : "L'Algérien a montré son talent et ses capacités même en portant un maillot très, très lourd comme celui du Milan AC. Bennacer sera également précieux pour l'apprentissage de Tonali, qui pour l'instant je vois plus comme une mezzala (milieu évoluant devant une sentinelle, ndlr) mais qui pourrait aussi devenir un regista dans le futur."

MACÉDOINE DU NORD - FRANCE



21h00



La phase de qualifications pour le prochain Euro féminin se poursuit dans ce groupe G. Après leur match retour face à la Serbie vendredi, les Bleues prennent cette fois la direction de la Macédoine du Nord, pour affronter une sélection dirigée par Kiril Izov. Un face-à-face capital pour Amandine Henry, Eugénie Le Sommer, Wendie Renard et leurs coéquipières, qui n'ont qu'un seul objectif en tête : décrocher les 3 points et assurer la qualification de l'équipe de France au prochain Championnat d'Europe.

LA GROSSE RIGOLADE



21h00



Décidément, ce début d'année se veut 100% darka sur la chaîne. Aux côtés de Cyril Hanouna, vivez «La grosse rigolade», avec un plateau garni de pointures de l'humour, qui viendront bien entendu raconter leurs meilleures blagues du moment. Comme de coutume, l'animateur et ses chroniqueurs ont concocté un programme qui s'annonce hilarant, avec des happenings et de nombreux imprévus pour passer une soirée inoubliable. Alors lovez-vous confortablement dans votre canapé et préparez-vous à rigoler comme jamais.

TOUT LE MONDE JOUE EN CUISINE



21h00



Une ganache est-elle toujours au chocolat ? Les pâtes al dente font-elle moins grossir que les pâtes bien cuites ? Met-on des pommes de terre dans la salade niçoise ? Par plaisir ou par obligation, nous entretenons tous un lien avec la cuisine. Et chacun a sa façon de faire ! Des habitudes que l'on suit parfois sans trop savoir pourquoi ni si elles sont véritablement fondées. Alors comment s'y prendre ? Comment cuisiner mieux et sainement ?

ALEXANDRA EHLE



21h00



Le corps d'une femme d'une cinquantaine d'années est retrouvé dans la forêt. Elle a été étranglée. À l'autopsie, Alex découvre une musculature peu compatible avec l'âge de la victime. À travers l'étude du corps de cette femme, Alex va se plonger dans un rébus comme elle seule peut en déchiffrer : fractures multiples et anciennes, cicatrices grossières, musculature d'athlète...



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

CLOPER SANS FUMÉE : LA NICOTINE REVISITÉE



21h00



Si le nombre de fumeurs diminue, l'industrie du tabac parvient toujours à conquérir de nouveaux marchés. Présentée comme une aide au sevrage tabagique, la cigarette électronique a la réputation d'être moins nocive que la version classique. Mais qu'en est-il vraiment ? Derrière les discours publicitaires rassurants, ce produit plébiscité, qui contient de la nicotine extraite de plants de tabac, est aujourd'hui associé à une nouvelle pathologie pulmonaire, baptisée Evali, l'acronyme de «E-cigarette, or vaping, product use associated lung injury».

MONSIEUR BATIGNOLE



21h00



Edmond Batignole officie comme charcutier-traiteur dans la France occupée de 1942. Lui, sa femme et sa fille, Micheline, traversent la guerre tant bien que mal. Micheline a pour compagnon Pierre-Jean, collabo et fier de l'être. Lorsque ce dernier accuse injustement de vol la famille Bernstein, celle-ci est arrêtée. Bénéficiant des «ouvertures» de Pierre-Jean, devant un Edmond un peu réticent tout de même, la famille Batignole récupère le grand appartement des Bernstein et des entrées à la Gestapo.

UN HOMME ORDINAIRE



21h00



Et si Christophe de Salin n'était pas coupable ?... Sa sœur a des arguments. Et l'enquête de police se heurte à certaines incohérences. Mais Anna-Rose bascule, fascinée. Les contradictions de Christophe, sa cruauté, ses problèmes de couple. Elle entre dans sa vie. Jusqu'aux dernières minutes avant les meurtres... Elle piste aussi sa fuite. Va-t-elle trouver Christophe de Salin ?

GOOD DOCTOR SORTIR DE SA BULLE



21h00



Morgan et Claire prennent en charge un jeune garçon, atteint d'un cancer des yeux et qui va devenir aveugle après son opération. Elles lui offrent quelques moments amusants en cachette de ses parents afin de lui donner la force d'affronter l'opération. Au moment où il se découvre, Claire réussit à lui faire un des discours dont elle a le secret. Mais Morgan s'inquiète : Claire n'est plus elle-même depuis la mort de sa mère. Lim et le Glassman s'inquiètent pour Melendez : il refuse d'admettre que le décès de sa dernière patiente l'a ébranlé.



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi -
Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 021.93.69.29

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha
Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	05h08
Dohr	12h41
Asr	16h08
Maghreb	18h49
Icha	20h07

SUR M6, UN DOCUMENTAIRE SUR L'ALGÉRIE ENFLAMME LES RÉSEAUX SOCIAUX

UN RAMASSIS DE CLICHÉS ET DE MENSONGES

Pauvres, sans avenir et malmenés par une société islamiste : les mêmes clichés sur l'Algérie, véhiculés cette fois-ci par l'émission *Enquête exclusive*, ont de nouveau provoqué de vives réactions dans le pays

"Aux yeux de la loi, elles [les femmes] sont mineures à vie. Il leur est interdit de voyager ou de travailler sans l'aval d'un tuteur, leur père, leur frère ou leur mari."

Dix minutes après le début du documentaire *Algérie, le pays de toutes les révoltes*, diffusé dimanche soir dans l'émission *Enquête Exclusive* sur M6, les réseaux sociaux se déchaînaient.

Car si les femmes ne sont, en effet, au regard de la loi, pas les égales des hommes, l'Algérie n'est pas l'Arabie saoudite et elles peuvent se déplacer et travailler librement.

Ainsi plusieurs Algériens se sont indignés face à un reportage qui falsifie les vérités. C'est le cas de Houda qui écrit :

"J'ai regardé enquête exclusive sur M6, je suis scandalisée d'entendre, d'après l'auteur du reportage, que les femmes en Algérie ont besoin d'autorisation et d'un tuteur pour voyager ou travailler, comment peut-on dire une chose pareille, Bernard de la Villardière devrait mieux s'informer et faire des recherches à ce sujet avant de raconter n'importe quoi ! Pourquoi ce point de vue imposé délibérément ?".

La journaliste en culturel et fondatrice du site *Vyniculture*, Yasmine Bouchene, a été scandalisée : "J'ai 30 ans. Je ne suis pas mariée, personne ne m'obligera à l'être. Je suis entrepreneure. Je vis à Alger mais voyage dans tout le pays (là par exemple, j'écris d'Oran!) et je vois mes potes, mecs ou meufs, partout. QUEL RAMASSIS DE BULLSHIT."

Sur *Instagram*, la Youtubeuse Nour a même



publié une "mise au point" pour dénoncer une instrumentalisation de ses propos.

Avant même la diffusion du documentaire, sa présentation sur les applications de programmes télé et la bande-annonce avaient déjà provoqué la polémique.

"Depuis février 2019, les Algériens sont étouffés par un système autoritaire et corrompu... [Une] danseuse comédienne souhaite vivre comme une Occidentale sans se soucier du regard des autres. D'autres veulent que l'Algérie devienne un État islamique", peut-on lire sur le pitch de l'émission.

"Pourquoi résumer le peuple algérien en deux blocs expressément séparés. N'est-ce pas trop simpliste et réducteur, ce type de raccourcis, plaçant d'un côté les - progressistes occidentalisés - et de l'autre les militants d'un Islam politique - 'importé d'ailleurs - ?', s'interroge le site *DzairDaily*.

Le documentaire a été à la hauteur des craintes des internautes, insistant sur, d'un côté, les jeunes filles voilées soumises à la loi de "ce pays musulman très conservateur, cette société très patriarcale, ce pays dirigé par des hommes, cette société très machiste", et de l'autre, les hommes et femmes cherchant la mixité et l'alcool dans

"les rares boîtes de nuit d'Alger" où les scènes ont été tournées en caméra cachée.

Le reste du documentaire est à l'avenant. Si certains sujets de société problématiques sont abordés, comme la question du chômage, de l'absence de perspective ou des difficultés d'accès au logement, c'est toujours d'un point de vue misérabiliste qui, pour les internautes en colère, ne correspond pas à la réalité.

La caméra entre ainsi dans l'appartement plutôt spartiate d'un ingénieur que la voix off décrit comme un "trois pièces plutôt confortable pour l'Algérie", comme si tous les logements étaient aussi dénudés.

Mais cette façon d'aborder l'Algérie n'est pas nouvelle. "Depuis l'Indépendance, les médias français font des reportages sur le mal-être de la jeunesse algérienne", peut-on lire dans les commentaires.

Le dernier tollé remonte au printemps : en mai 2020, *Algérie, mon amour*, un documentaire sur le vaste mouvement populaire contre le cinquième mandat d'Abdelaziz Bouteflika, diffusé sur *France 5*, avait agacé les autorités au point que l'ambassadeur d'Algérie à Paris avait été rappelé pour consultations au sujet "des dépassements médiatiques récurrents".

AGO DE L'ONU

Tebboune participe par visioconférence

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, participera aujourd'hui mardi par visioconférence à l'Assemblée générale ordinaire (AGO) des Nations unies (Onu), a indiqué hier un communiqué de la présidence de la République. "Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, participera mardi par visioconférence à l'Assemblée générale ordinaire (AGO) des Nations unies (Onu), où il prononcera une allocution qui définira la position de l'Algérie vis-à-vis des questions régionales et internationales de l'heure, outre la réforme de l'organisation onusienne notamment le Conseil de sécurité pour qu'il soit plus équitable en termes de représentation régionale des continents", a souligné la même source. Cette session qui coïncide avec le 75^e anniversaire de l'Onu se tiendra sous le slogan : "L'avenir que nous voulons les Nations unies dont nous avons besoin : réaffirmer notre engagement collectif en faveur du multilatéralisme - affronter la Covid-19- par une action multilatérale efficace", précise le communiqué.

COVID-19 EN ALGÉRIE

Les contaminations sous la barre des 200

Le nombre de nouveaux cas quotidiens de contamination au coronavirus est repassé sous la barre des 200 cas, avec 197 nouvelles infections recensées ces dernières 24 heures, pour la première fois depuis le 25 juin dernier, selon le bilan officiel publié hier lundi 21 septembre. Le 25 juin dernier, le même nombre de nouveaux cas avait été enregistré, alors que la courbe des contaminations poursuivait sa tendance haussière. Ce qui n'est pas le cas aujourd'hui où la décrue de l'épidémie, amorcée fin août, est toujours en cours, même si la baisse quotidienne du nombre de cas reste très modeste. Par rapport à avant-hier dimanche, cette baisse est de 6 cas seulement.

Avec les 197 nouveaux cas enregistrés depuis dimanche, l'Algérie a franchi le cap des 50.000 cas positifs officiellement recensés depuis le début de l'épidémie en février dans le pays, pour atteindre 50.023 contaminations. Par wilayas, Alger enregistre toujours le plus grand nombre de nouveaux cas (+37 cas) devant Blida (+23) et Oran (+21).

Pour les décès, 7 nouveaux patients ont succombé ces dernières 24 heures, ce qui porte le total à 1.679 morts depuis le début de l'épidémie en Algérie. Pour les guérisons, 133 nouveaux guéris ont été recensés ces dernières 24 heures, portant le total à 35.180.

ICÔNE DU MALOUF

L'ANGE BLANC DU MALOUF S'EST ENVOLÉ À JAMAIS !

L'icône de la musique malouf, le chanteur et musicien Hamdi Bennani est décédé hier à l'âge de 77 ans, a-t-on appris auprès de son entourage. Surnommé l'ange blanc en référence à son violon blanc qu'il n'a jamais quitté, Hamdi Bennani, Mohamed Cherif Bennani de son vrai nom, est né à Annaba en 1943 dans une famille de musiciens qui l'a initié à la musique andalouse et à l'école du malouf.

Dans son enfance il était entouré de son oncle Mhammed El Kord et de son grand-père Mustapha, musiciens et maître du malouf. Après avoir été primé dans un concours de chant, c'est au théâtre de Annaba qu'il se fait connaître en 1963 avant sa première apparition à la télévision trois

ans plus tard. Connu pour avoir révolutionné ce genre musical en introduisant des instruments nouveaux et des influences d'autres musiques, Hamdi Bennani a chanté dans de nombreuses villes du monde où il a représenté avec une grande élégance la culture et la musique algérienne. En 2017 il avait reçu la médaille de l'ordre du mérite national au rang de "Ahid" à l'occasion de la Journée nationale de l'artiste.

Tebboune présente ses condoléances à la famille du défunt

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présenté ses sincères condo-

léances à la famille du chanteur et musicien Hamdi Bennani. "J'ai appris avec une profonde tristesse et affliction la nouvelle du décès de l'ami et grand artiste Hamdi Bennani. Avec sa disparition, la scène artistique perd un homme engagé qui a su gagner le respect du public avec son art, tout au long de son parcours artistique, tant à l'intérieur du pays qu'à l'extérieur", a écrit le Président Tebboune sur son compte officiel *Twitter*.

"En cette douloureuse épreuve, je tiens à exprimer mes sincères condoléances et ma profonde compassion à sa famille et à tous ses fans.

A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons", a ajouté M. Tebboune.